

SÉNÉ (Morbihan)
1^{er} prix ex-aequo



Cœur de Poulfanc.

Moins de 10 000 habitants, dans un écrin de verdure et d'eau, Séné possède 40 km de côte sur le Golfe du Morbihan. La commune est partie prenante du projet de Parc Naturel Régional « Golfe du Morbihan », les marais de Séné sont classés « réserve naturelle d'État » sur 530 hectares. La trame bocagère a été heureusement maintenue, jusqu'au cœur des nouvelles opérations.

Le projet Cœur de Poulfanc, se situe à l'entrée Est de l'agglomération vannetaise, ancienne route nationale de Nantes. Marquée par les enseignes, les publicités et les grandes emprises imperméabilisées cette entrée de ville doit répondre à de nombreux enjeux pour une meilleure accessibilité et une revalorisation de l'image de l'agglomération. *Ainsi elle associe les partenaires institutionnels dans sa réalisation : Commune, Agglomération, Département et établissement foncier régional.* Composé de friches industrielles et urbaines,

d'espaces à dominance routières où les anciennes stations essences et entrepôts de transporteurs ont été reconquis par le commerce, le Poulfanc offre un terrain propice au renouvellement urbain.

L'opération s'étend sur 7 ha, elle prévoit la construction de 470 logements dont 30 % de logements sociaux ; 4 500 m² de commerces ; 800 places de stationnements, essentiellement en sous sol ; 25 000 m² d'espaces publics.

La ville de Séné souhaite doter ce quartier d'une identité propre, fondée sur une requalification paysagère. La valorisation des éléments de patrimoine naturels existants, principalement les haies bocagères, permet le développement de la trame verte qui vient structurer l'ensemble du quartier et sur laquelle s'appuie la requalification de l'espace public. construisant des espaces conviviaux à l'échelle du quartier.



Perspective projet 1.

Le cœur du Poulfanc devient un nouveau pôle de **centralité** refondé autour de son école. L'amélioration des cheminements, la création d'espaces de rencontre sur la place centrale et le développement des transports en commun permet une liaison piétonne qui, associée à la trame verte, fédère le nouveau quartier.

Privilégier le piéton permet de répondre aux problèmes de sécurité des déplacements et de rompre avec la coupure urbaine que constituait la large emprise de l'ancienne route de Nantes. L'espace public créé permet de faciliter la traversée par le dessin de cheminements irriguant tout le quartier.



Perspective projet 2.

Les parcours se connectent à ceux existants, ils donnent accès aux commerces, aux équipements de quartiers et aux zones d'habitations. Ils assurent la couture entre des secteurs auparavant cloisonnés. La place de la voiture est volontairement réduite, les circulations automobiles sont canalisées par la mise en place d'un « plateau 30 » et la sécurisation des carrefours.

Un cahier des charges très précis sur la qualité architecturale est réalisé, la gestion des enseignes, la gestion des espaces publics, la gestion des ordures ménagères et le tri, la gestion des eaux de ruissellement, sont traités.

La constitution du « trait d'Union » véritable « perturbation » du cours de la route de Nantes qui positionne un îlot bâti de commerces et d'équipements publics, au centre de l'actuelle voie, profitant du surdimensionnement de celle-ci, donne l'échelle de l'entrée de ville. Une trame végétale volontaire accompagne le dispositif

par des arbres de haut jet : platanes ou tulipiers qui viendront créer un toit végétal et un changement de perception de l'ambiance sur plus de 500 m.

Maîtrise d'ouvrage déléguée : EADM

Conception : Agence Minier, urbaniste / MAP Paysages

Superficie : 7 ha

Coût des travaux : 22,30 M€ H.T.

Calendrier : 2011-2020

L'AVIS DU JURY

Séné entend urbaniser une zone de friches industrielles et de commerces, afin de prévenir la pression foncière, tout en préservant soigneusement la structure bocagère existante. La mixité fonctionnelle est systématiquement recherchée. La conception, remarquable, est le fruit d'une équipe complète de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre, architecte, urbaniste et paysagiste.

Le jury souligne l'excellente réponse de ce dossier au problème majeur de l'étalement urbain.



Le trait d'union- insertion d'un îlot de boutiques et de bâtiments publics dans la largeur de la route.